

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école
Bruno-Choquette tenue le 4 novembre 2019 à l'école Bruno-Choquette.**

Présences

Anne-Marie Noël, présidente
Nathalie Guibord, représentante parent
Mélanie Scattolin, représentante parent
Sylvianne Dubé, représentante parent
Sonia Barry, professionnelle
Geneviève Lefebvre, enseignante
Dominique Bourque, enseignante

Absences :

Alvina Guillot, représentante parent
Lucie Gosselin, personnel de soutien
Marie-Josée Riel-Laflamme, personnel de soutien
Patty Doyon, représentante parent

Est aussi présent : Chantale Mercier, directrice

Kathy Jolette, membre du public

**Ordre du jour du Conseil d'établissement
École Bruno-Choquette
4 novembre 2019**

1. Ouverture de la réunion
Présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présence de monsieur le commissaire aux réunions
4. Adoption du procès-verbal du 23 septembre 2019
5. Période réservée au public
6. Déclaration d'intérêt des membres
7. Informations touchant à l'école
 - 7.1 Liste des membres et calendrier de rencontre
 - 7.2 Normes et modalités 19-20
 - 7.3 Bienveillance
 - 7.4 À l'école, on bouge!
8. Dossiers faisant l'objet d'une approbation
 - 8.1 Balises 2019-2020 pour les dépenses relatives au Fonds à destination spéciale et solde 2018-2019 de ce même fonds
 - 8.2 Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire et/ou une sortie d'élèves à l'extérieur de l'école
9. Mot de la présidente
 - 9.1 Projet de loi 40
10. Correspondance reçue
11. Mot de la déléguée au comité de parents
12. Mot de l'OPP
13. Mot de la représentante du service de garde
14. Mot de monsieur le commissaire
15. Sujets divers
16. Levée de la séance

Ordre du jour du Conseil d'établissement
École Bruno-Choquette
4 novembre 2019

1. Ouverture de la réunion

Présences

CE.19-11-04.01

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par Mme Mélanie Scatollin avec l'ajout des points suivants :

- Plomb dans l'eau
- Don d'un particulier
- Sécurité coin Montcalm/Séminaire

3. Présence de monsieur le commissaire aux réunions

M Therrien sera encore invité aux réunions, mais ne viendra probablement pas cette année aux réunions compte tenu du fait que Mme Noël est commissaire parent.

4. Adoption du procès-verbal du 23 septembre 2019

CE.19-11-04.02

Mme Sonia Barry propose l'adoption du procès-verbal avec propositions de corrections de quelques coquilles dans le document.

5. Période réservée au public

6. Déclaration d'intérêt des membres

7. Informations touchant à l'école

7.1 Liste des membres et calendrier de rencontre

Mme Mercier propose d'envoyer ce document par courriel à l'ensemble des membres.

7.2 Normes et modalités 19-20

Mme Mercier informe les membres du CÉ qu'il n'y a pas eu de modifications quant aux documents des normes et modalités pour l'année scolaire 2019-2020. Ce document sera aussi envoyé par courriel. On discute du meilleur moyen de transmettre les bulletins, et les membres du CÉ proposent que l'on envoie encore cette année les bulletins en format papier, étant donné que c'est le moyen le plus efficace pour les parents.

7.3 Bienveillance

Mme Mercier informe le conseil que plusieurs changements sont mis en place dans l'école afin que les élèves, et les membres du personnel, incarnent les trois valeurs de notre Projet éducatif, soit la bienveillance, l'engagement et la collaboration. On discute aussi du besoin que ce soit fait dans l'autobus.

7.4 À l'école, on bouge!

L'école n'a pas eu la subvention.

8. Dossiers faisant l'objet d'une approbation

8.1 Balises 2019-2020 pour les dépenses relatives au Fonds à destination spéciale et solde 2018-2019 de ce même fonds.

Mme Mercier présente la mise à jour des fonds à destination spéciale. Elle anticipe un surplus important soit de près de 27 000\$ à la fin de l'année, Elle mentionne qu'il pourrait être pertinent de trouver de nouvelles balises pour des projets où ce montant pourrait être investi, surtout que les nouvelles mesures nous permettent d'avoir à prendre moins d'argent de ce fonds pour la réalisation d'activités spéciales pour les élèves.

CE.19-11-04.03

8.2 Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire et/ou une sortie d'élèves à l'extérieur de l'école

De nouvelles sorties sont inscrites dans le tableau des sorties à fin éducatives, mais aucune ne nécessite de changements à l'horaire.

9. Mot de la présidente

9.1 Projet de loi 40

CE.19-11-04.04

Mesdames Noël et Mercier expliquent les grandes lignes des changements proposés dans le projet de loi sur la gouvernance scolaire. Plusieurs dates sont à retenir dans l'implantation de la loi si elle est adoptée, notamment celles du 14 au 17 avril où il y aura élections pour le conseil d'administration du centre de service scolaire.

10. Correspondance reçue

N/A

11. Mot de la déléguée au comité de parents

Il y aura une conférence le 21 novembre à l'école St-Gérard concernant les devoirs et les leçons.

12. Mot de l'OPP

Il y a eu création d'un OPP, et des réunions auront lieu pour mieux organiser la participation des parents dans le milieu scolaire.

13. Mot de la représentante du service de garde

Mme Mercier mentionne qu'il y a presque 200 élèves inscrits au SDG.

14. Mot de monsieur le commissaire

N/A

15. Sujets divers

- Plomb dans l'eau

CÉ.19.11.04.05

Les ressources matérielles de la CS sont dans le dossier, et une démarche est mise en place pour assurer la qualité de l'eau.

- Don d'un particulier

Mme Mercier mentionne qu'elle a reçu un don de 1100\$ d'un particulier, qui désire que cet argent serve aux élèves dont les parents ont des difficultés financières. Le CÉ décide que ce montant sera utilisé pour offrir des déjeuners et des diners à ces élèves.

- Sécurité coin Montcalm/Séminaire

La ville a élargi les bandes piétonnières, mais les actions sont minimales pour des changements concrets afin d'assurer la sécurité des piétons qui traversent devant le Cégep. On propose de faire une résolution au conseil d'établissement, mais il faut trouver à qui il faut l'envoyer.

16. Levée de la séance

Mme Dominique Bourque propose la levée de la séance à 21h17.

Présidente : _____ Directrice : _____